



10.06.2021 - 08:55 Uhr

## Le TCS et le DFAE renforcent leur collaboration / pour la sécurité des voyageurs à l'étranger

Berne (ots) -

Depuis 2021, le TCS travaille de façon plus étroite avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Les informations du TCS relatives aux voyages figurent désormais dans l'application de voyage "Travel Admin" du DFAE. Cela constitue une importante valeur ajoutée, tant pour le DFAE que pour le TCS et en particulier pour les utilisateurs de l'application. Les voyageurs qui se rendent à l'étranger peuvent ainsi avoir directement accès aux informations pratiques du TCS sur les

pays concernés.

En 2020, à cause du coronavirus, la plus grande opération de rapatriement de Suisses bloqués à l'étranger a eu lieu. Sur 35 vols, près de 4'200 Suisses ont été rapatriés sur le territoire national. Cette opération de rapatriement a été organisée par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Elle a fortement impliqué divers partenaires du DFAE, dont le TCS.

### L'application "Travel Admin" du DFAE

Depuis quelques temps, le DFAE met à disposition son application de voyage baptisée "Travel Admin". Cette application fournit des informations actuelles sur 170 pays, en particulier sur les aspects sécuritaires. Les utilisateurs de l'application peuvent également enregistrer leur voyage et transmettre leurs coordonnées et des informations sur les personnes voyageant avec eux ainsi qu'un contact d'urgence. Le DFAE peut ainsi informer immédiatement les voyageurs en cas d'événements particuliers, par exemple si la situation sécuritaire sur le terrain change. En cas d'urgence ou de catastrophe, il est possible d'envoyer un signe de vie à des contacts sélectionnés via l'application. Désormais, le DFAE collabore avec le TCS pour rendre certaines informations accessibles via l'application.

### Contenu de la collaboration

Les informations et les conseils de voyages du TCS sont désormais accessibles via l'application "Travel Admin". Les utilisateurs de l'application ont donc à présent aussi accès aux informations du TCS sur les différents pays, en particulier les informations sur les équipements obligatoires pour les véhicules à l'étranger, la réglementation à laquelle les véhicules et les dispositifs mains-libres sont soumis, la sécurité des enfants, comme le prix des carburants dans de nombreuses destinations. De plus en cas d'accident, il est possible de télécharger directement le document nécessaire à la déclaration d'accident et de trouver des informations relatives aux bons comportements à adopter ainsi que les points de contacts et numéros de téléphone appropriés. Les documents relatifs au véhicule et les autorisations de voyage peuvent aussi être téléchargés. À ce propos, Johannes Matyassy, secrétaire d'Etat adjoint du Secrétariat d'Etat du DFAE et responsable de la Direction consulaire du DFAE qui est en charge de l'application dit: *"Pour nous, le TCS est un partenaire important et particulièrement apprécié. Chaque valeur ajoutée rend l'application plus attrayante et contribue à son utilisation. Le fait de pouvoir désormais accéder aux informations du TCS constitue réellement une situation gagnant-gagnant."* La collaboration entre le DFAE et le TCS fournit aux voyageurs des informations efficaces et optimales pour les voyages dans plus de 170 pays. Jürg Wittwer, Directeur général du TCS: *"Nous sommes ravis de pouvoir intensifier notre collaboration avec le DFAE et de renforcer ainsi le service apporté aux Suisses lorsqu'ils voyagent à l'étranger."*

### Le TCS assiste les voyageurs à l'étranger depuis plus de 60 ans

Depuis le lancement du livret ETI en 1958, le TCS assiste et conseille les membres qui voyagent, qui sont malades ou victimes d'un accident à l'étranger. Il les aide en cas d'imprévu, comme lors d'une catastrophe naturelle ou une attaque terroriste, comme celle de Louxor (1997), du tsunami en Thaïlande (2004), de l'éruption du volcan Eyjafjallajökull (2010) ou des attentats terroristes de Paris en 2015. Il coordonne et organise l'assistance médicale sur place, prend les dispositions nécessaires et s'occupe des proches des personnes touchées. En cas de besoin, le TCS organise le rapatriement des voyageurs en Suisse. Durant la crise du coronavirus l'an dernier, le TCS a organisé la prise en charge et le rapatriement vers la Suisse de 4'228 membres. En 2020, plus de 20'000 dossiers d'assistance à l'étranger ont été ouverts, y compris ceux pour les personnes et pour les véhicules.

### L'App du TCS

Grâce au module "Travel Safety" inclus dans l'application TCS, la centrale ETI peut coordonner de façon plus rapide et plus efficace les rapatriements vers la Suisse. L'application permet de saisir la position géographique du membre et de lui apporter assistance et des conseils en cas d'événement dangereux. Avec l'application TCS et une connexion Internet à l'étranger, les personnes peuvent être localisées et recevoir des informations fiables et personnalisées.

## TCS Info-Feed & MyMed

Les membres du TCS peuvent également compter sur le module d'information "TCS Info-Feed" pour être informés en continu sur les différents événements dans le monde. Ce service enregistre les incidents de manière directe et objective. Il fournit aux membres des conseils et des informations en cas de crise ou d'évènement qui impacte la mobilité nationale ou internationale, les voyages et la santé.

Contact:

Valérie Durussel, porte-parole du TCS, 058 827 27 26, 076 367 25 33, [valerie.durussel@tcs.ch](mailto:valerie.durussel@tcs.ch), [www.presetcs.ch](http://www.presetcs.ch), [www.flickr.com](http://www.flickr.com)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100872364> abgerufen werden.